

Panacées

Une extension d'indication est souvent l'occasion pour une firme pharmaceutique de faire à nouveau parler de sa spécialité dans les gazettes. Il devient alors tentant pour le marketing et les équipes promotionnelles de terrain de vanter la spécialité en général et pas seulement dans la nouvelle indication.

Pourtant, il est rare qu'une substance ait le même niveau d'intérêt thérapeutique dans toutes ses indications. Ainsi, la *sertraline* (Zoloft[®]) a un intérêt, bien modeste, pour traiter les troubles obsessionnels compulsifs de certains enfants, quand ces troubles sont réels et invalidants, et quand une thérapie comportementale puis la *clomipramine* (Anafranil[®] ou autre) se sont révélées insuffisantes (lire p. 95-100). Mais dans les troubles obsessionnels compulsifs ou la dépression de l'adulte, pour lesquels on dispose de nombreuses alternatives, la *sertraline* n'a apporté aucun avantage (lire n° 172 p. 231-234 et n° 205 p. 246-248).

Parfois même, une extension d'indication recouvre deux situations, ou deux populations, dans lesquelles le médicament n'offre pas le même intérêt. Ainsi le *ramipril* (Triatec[®]), désormais indiqué en prévention de certaines complications cardiovasculaires, réduit légèrement l'incidence de la mortalité chez les coronariens (de plus de 55 ans), mais il n'a pas d'efficacité préventive démontrée chez les diabétiques non coronariens pourtant inclus dans la nouvelle indication (lire p. 91-94).

Plutôt que de croire aux panacées, mieux vaut mener l'enquête pour discerner les vrais progrès thérapeutiques dans chaque situation (lire p. 140-145).

Gaspard

Cotation du "Rayon des nouveautés"

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur l'innovation thérapeutique, tangible pour le malade, apportée par chaque nouvelle spécialité : valeur absolue du médicament jugée sur son rapport bénéfices/risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à une innovation thérapeutique majeure, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte une innovation thérapeutique importante mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.